

Le fossé numérique en France

Ce document est le résumé d'un rapport publié par le Centre d'analyse stratégique le 20 avril 2011. Il a été diffusé par InterInnov en date du 6 mai 2011.

Ce rapport cherche à dépasser les questions de déploiement des réseaux très haut débit traitées notamment par la loi de modernisation de l'économie puis par celle sur la fracture numérique : permettre l'accès à tous à Internet ne suffit pas, si les citoyens ne cherchent pas à s'y raccorder, ou n'en exploitent pas les potentialités. Le Centre d'analyse stratégique a cherché à dépouiller un certain nombre d'enquêtes statistiques, notamment l'enquête INSEE sur les technologies de l'information et de la communication auprès des ménages (2008), et à examiner un certain nombre de pratiques étrangères.

L'accès aux réseaux

L'accès aux réseaux et aux technologies numériques est devenu l'une des conditions d'intégration dans notre société. Le déploiement géographique d'un réseau très haut débit, qui devrait permettre l'accès à tous ne suffit cependant pas, si les citoyens ne cherchent pas à s'y raccorder, ou n'en exploitent pas les potentialités. Or la France de ce point de vue est en retard : environ un tiers de la population ne possède pas d'ordinateur et n'utilise pas Internet.

L'accès au réseau des ménages défavorisés peut être assuré en abaissant les coûts et en mettant à leur disposition, sous diverses formes, des ordinateurs raccordés. L'intégration des personnes âgées dans la société numérique, qui leur permettrait de rester plus longtemps chez elles et de correspondre avec leurs proches, nécessite un accompagnement adapté. La situation est plus critique pour ceux qui, parmi la jeune génération, sont à l'écart de ces technologies et qui risquent de souffrir de ce handicap tout au long de leur vie. L'école, notamment par le renforcement de l'aide personnalisée, est bien évidemment au coeur des solutions qui pourront être mises en place. Ce n'est qu'en relevant ces défis que nous parviendrons à entrer de plain-pied dans la société du numérique et à disposer des compétences nécessaires à la compétitivité des entreprises.

Les trois fossés numériques

Le fossé générationnel apparaît comme le plus important: les différences dans la possession d'un ordinateur sont particulièrement marquées selon les classes d'âges considérées. Seuls 16,9 % des plus de 75 ans et 40 % des 55-64 ans disposent à leur domicile d'un ordinateur contre 91 % pour les 15-24 ans.

Le niveau de revenu creuse un deuxième fossé numérique, lui aussi particulièrement visible. Vient enfin le fossé lié à l'éducation, moins net que les deux précédents. Ainsi, parmi les personnes aux plus faibles revenus, 34 % ont un ordinateur et 28,2 % Internet à domicile contre respectivement 91 % et 87,1 % pour les revenus les plus élevés.

En revanche, le fossé géographique est en France moins prononcé qu'on pourrait le penser a priori. Les différences entre "urbains" et "ruraux" sont minimes, qu'il s'agisse de la présence d'un



ordinateur à domicile (respectivement 69,4 % contre 65 %) ou de la connexion à Internet (65,4 % contre 58,7 %).

Toutefois, ces fossés ne se résument pas à l'accès aux technologies numériques. Ils concernent également, et tout autant, les usages qui en sont faits. On peut se servir des technologies numériques sans les maîtriser pour autant. La figure suivante montre ainsi le pourcentage de la population qui, au sein d'un groupe donné, n'a jamais utilisé un ordinateur ou Internet.

Recommandations

- Plusieurs fossés numériques existent : les combler suppose une action politique vigoureuse et pérenne ainsi que de larges campagnes d'information ;
- Le fossé numérique au sein de la population la plus jeune mérite une attention particulière ;
- Un traitement social de l'Internet est nécessaire ;
- Intégrer les personnes âgées dans la société numérique les aide à rester plus longtemps chez elles et à correspondre avec leurs proches ;
- Les natifs du numérique adoptent de nouveaux comportements reposant sur une plus grande interactivité ;
- Accompagner le "Plan de développement des usages du numérique à l'École" et en relever les défis ;
- L'utilisation des technologies numériques à l'étranger dans le domaine de l'éducation met en évidence un certain nombre de bonnes pratiques ;
- Les technologies numériques permettent d'atténuer les inégalités devant l'école ;
- La formation continue et l'enseignement à distance devraient trouver un nouvel essor dans le développement des technologies numériques.